**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

**Herausgeber:** Visarte Schweiz

**Band:** - (1924)

Heft: 4

**Artikel:** Pro memoria 11e Exposition de la Soc. P.S. & A.S.

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-624612

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Pro memoria.

## 11e Exposition de la Soc. P. S. & A. S.

au Kunsthaus de Zurich, du 4 Octobre au 2 Novembre 1924.

Annonce de participation **au plus tard le 15 Septembre 1924** au Kunsthaus Zurich

Remise des œuvres au plus tard le 25 Septembre 1924 au Kunsthaus Zurich

Les Bulletins de vote pour la nomination du Jury seront expédiés immédiatement après la vérification des bulletins de participation (15 septembre).

## Assemblée des Délégués à Neuchâtel

le 28 juin 1924 sous la présidence de M. Righini, président central, nommé président de l'Assemblée des délégués. Rapporteurs: pour la Suisse allemande M. Schnider, de la section de Zurich; pour la Suisse française M. de Henseler, de la section de Genève. Scrutateurs: MM. Perrin, section de Neuchâtel, et Stiefel, section de Zurich.

M. Righini ouvre la séance en rappelant qu'il y a 20 ans, c'était notre membre d'honneur Gustave Jeanneret qui présidait l'assemblée des délégués à Neuchâtel; le président rappelle également les noms de MM. Burckhardt et Zbinden de la section de Bâle, et Camoletti et Binet de la section de Genève, membres décédés dans le courant de l'année, et prie l'assemblée de se lever, ce qui est fait.

Passant à l'ordre du jour le président demande, si nous désirons qu'on nous donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale, procès-verbal que nous avons tous pu lire dans le Bulletin; vu la réponse négative, nous passons à l'art. 2 de l'ordre du jour.

M. Huber, secrétaire central, nous donne lecture du Rapport annuel. Notre société compte à ce jour 628 membres et a augmenté de 20; les passifs qui l'année passée étaient au nombre de 555 sont aujourd'hui. à 584; M. Huber se plaint du manque de zèle dans certaines sections pour le recrutement des membres passifs. Fin 1924 seront imprimées de nouvelles listes de membre. M. Huber retrace hâtivement les principales activités du C. C.: la conférence des présidents, notre nouveau bulletin, les rapports en général heureux de notre société avec les autorités fédérales. Nous n'avons pas eu cette année d'exposition fédérale, par contre nous avons eu l'exposition de notre société à Berne dont le résultat fut réjouissant; la Confédération y acheta pour frs. 21,100.—. Notre XIe exposition à Zürich est actuellement en préparation et nous avons pu obtenir une subvention fédérale de frs. 3000.—. La motion d'une exposition à Lucerne (prop. Emmenegger) a été repoussée par 21 voix